



**Académie de Poitiers**  
**Déclaration liminaire**  
**FSU et CGT Educ'action**  
**CTA du 15 mars 2022**

Madame la Rectrice,  
Mesdames et Messieurs les membres de ce CTA

Le comité technique qui nous réunit aujourd'hui se tient dans un contexte très préoccupant : au plan international en effet, la réalité de la guerre rattrape douloureusement l'Europe, le peuple ukrainien étant frappé violemment dans sa chair, ses villes, son histoire. Nous tenons ici solennellement à dire notre soutien à ce peuple, à tous les peuples, qui de près ou de loin auront à souffrir de la barbarie de la guerre, y compris le peuple russe sous la tutelle d'un odieux dictateur.

Même si la réalité n'est évidemment pas la même, nous sommes inquiets aussi de la reprise de l'épidémie qui se lit aujourd'hui au travers des chiffres, au moment même où les mesures sanitaires sont considérablement assouplies, pour des raisons que l'on espère sincèrement sanitaires. Comment le « contact tracing » peut-il se faire au lycée où la classe a été torpillée ? Qui dans les vies scolaires, dans les infirmeries pour assumer un protocole aussi contraignant ? Les établissements assumeront-ils, chaque fois que nécessaire, la responsabilité d'imposer de nouveau le masque à chaque cas avéré dans une classe ou un groupe ?

Nous sommes inquiets encore de l'inflation galopante qui paupérise davantage encore des pans entiers de la population, les personnels de l'éducation nationale également, qui réclameront ce jeudi 17 mars par la grève et la manifestation, avec le secteur privé et l'ensemble du secteur public, une augmentation conséquente des salaires, des pensions, des allocations. D'ores et déjà nos organisations syndicales demandent une augmentation du niveau de remboursement des frais de déplacement des personnels.

Nous sommes très inquiets des annonces du maintenant candidat Macron, qu'il s'agisse des retraites, qu'il s'agisse du projet pour l'école qui se lit en filigrane, dans une campagne dont le caractère atone ne manquera pas de porter préjudice encore à la vie démocratique.

Nous sommes irrités enfin des conditions de rentrée que le budget d'austérité nous réserve pour l'année prochaine. Nous arrivons au moment de la préparation de rentrée où ce budget se décline localement, au sein de chaque école-quand il en reste- au sein de chaque établissement, chaque vie scolaire. Et le constat est sans appel : vous n'avez pas- ni vous, Madame la Rectrice, ni M le Ministre, pris la mesure des besoins des élèves, victimes durant deux ans maintenant de la crise sanitaire et dont l'enthousiasme à apprendre, les acquis et les compétences se sont gravement érodés.

Vous n'avez pas pris la mesure des besoins du collègue – grand oublié de ces dernières années- où les élèves à besoins particuliers sont accueillis dans des classes surchargées, où la dure réalité vient infliger un démenti à la politique d'inclusion.

Vous n'avez pas pris la mesure des dégâts considérables que porte à la formation la réforme du lycée et du baccalauréat, avec la dégradation du climat scolaire qui se voit partout. Pas davantage vous n'avez pris la mesure des dégâts considérables que porte la transformation de la voie professionnelle, qui devient de fait une sous-formation avec la mise en place des familles de métiers, la baisse des heures d'enseignements disciplinaires et un appauvrissement des contenus d'enseignement. Une

catastrophe pour les élèves scolarisés dans cette voie, une perte de sens du métier ressenti par de nombreux et nombreuses collègues.

Vous n'avez pas pris la mesure de ce que signifiait pour un étudiant d'être rémunéré quelques centaines d'euros pour assurer la responsabilité d'enseigner parfois loin des centres de formation, ce que signifiait pour un collègue débutant d'être jeté dans une classe à temps complet. Vous n'avez pas davantage pris conscience de ce que signifiait cette mesure pour le droit à la mobilité des personnels, droit largement entamé ici. Pire, vous multipliez encore le nombre de postes spécifiques académiques alors que le descriptif qui les accompagne laisse perplexe sur l'urgence du besoin de spécification.

Vous n'avez pas pris la mesure de l'urgence des vies scolaires puisque vous continuez de redéployer quand il faudrait créer des postes d'AED. Vous ne mesurez pas comme il le faudrait le besoin en CPE et personnels médico-sociaux puisque vous dégradez la mesure de création de postes de CPE en confondant malhonnêtement les missions de ces personnels avec les missions des personnels de direction. Nous tenons à dénoncer fermement le choix des redéploiements d'emplois d'assistants d'éducation, de CPE et chefs d'établissement sur la base de barèmes qui n'ont pas fait leurs preuves. Vous porterez, madame la Rectrice, la responsabilité des dégradations des conditions de travail engendrées dans de nombreux établissements au profit d'une minorité. Alors que notre académie bénéficie si rarement de quelques emplois de CPE supplémentaires, vous aurez réussi à galvauder cette dotation.

Concernant la déclinaison dans notre académie du plan ministériel de requalification de la filière administrative et notamment des transformations d'emplois qu'il induit, la politique académique ne nous semble pas aller dans le bon sens: celui de la reconnaissance des collègues de catégorie C et B qui exercent aujourd'hui des missions qui relèvent d'emplois du corps supérieur.

En effet, vous présentez ici des mesures qui ne visent qu'à transformer des emplois vacants. Mais aucune mesure pour permettre la promotion sur place des collègues concernés par une présente situation de déqualification. Pourquoi contraindre à la mobilité - en cas de promotion par concours interne ou par liste d'aptitude - des collègues qui exercent déjà des missions supérieures à l'emploi occupé alors que le plan et les principes de gestion ministériels actuels peuvent permettre - aux collègues volontaires - une promotion sur place? La proposition académique se prépare ainsi à invisibiliser les mesures favorables - déjà bien limitées - du plan de requalification ministériel et à dégrader les conditions de travail des collègues promu.es alors que l'on pourrait largement faire autrement, à l'instar de ce qui se pratique dans de très nombreuses autres académies depuis l'an dernier déjà.

En conclusion Madame la Rectrice, la rentrée 2022, dans la continuité des précédentes rentrées, a été préparée avec le même déni des réalités, la même violence idéologique, le même mépris des personnels et de leurs missions, la même indifférence à la réussite des élèves dont vous constatez vous même qu'ils finissent par désertier les formations comme le BTS, des élèves dont le mal-être est palpable.

Nous n'en attendions pas davantage d'un gouvernement qui n'a eu de cesse d'afficher sa compassion avec les milieux économiques et de la finance au détriment de l'Ecole, d'un ministre qui n'a eu de cesse d'afficher son mépris des personnels, lesquels depuis bien longtemps ont d'ailleurs cessé de lui accorder la moindre légitimité. La rupture est profonde. Les personnels de l'éducation nationale n'ont pas été choyés ; ils sont toujours aussi mal rémunérés et leurs missions, leur expertise ont été piétinées, dénigrées. L'avenir nous dira ce qu'il adviendra du ministère de l'Education nationale.

Une chose est certaine : aux yeux des personnels, et durant cinq longues années, M Blanquer s'est rendu coupable de saboter les grands principes de l'Ecole républicaine, dans une duplicité totale qui consiste à mettre en lumière ce que l'on est en train d'abimer ou de détruire : pour preuves, la priorité au premier degré, la laïcité, le lycée et Parcoursup...

Nous terminerons par remercier bien sincèrement les services pour le temps accordé, la qualité du dialogue dans les groupes de travail préparatoires lycées et collèges.